

Statistiques sur l'économie et la société numériques - ménages et particuliers

Données extraites en mars 2018.

Mise à jour prévue de l'article: juin 2019.

Cet article présente des statistiques récentes sur plusieurs aspects de la **société de l'information** dans l' **Union européenne (UE)** , en particulier la disponibilité des **technologies de l'information et de la communication (TIC)** et leur utilisation par les particuliers et les ménages.

Les TIC touchent de nombreux aspects de la vie quotidienne, tant sur le lieu de travail qu'à domicile, par exemple lorsque les citoyens communiquent ou achètent des biens ou des services en ligne. Les politiques européennes dans ce domaine vont de la réglementation de secteurs entiers, comme le commerce électronique, aux efforts de protection de la vie privée des citoyens. Le développement de la société de l'information est donc considéré par beaucoup comme essentiel pour créer les conditions nécessaires à la promotion d'une économie moderne et compétitive.

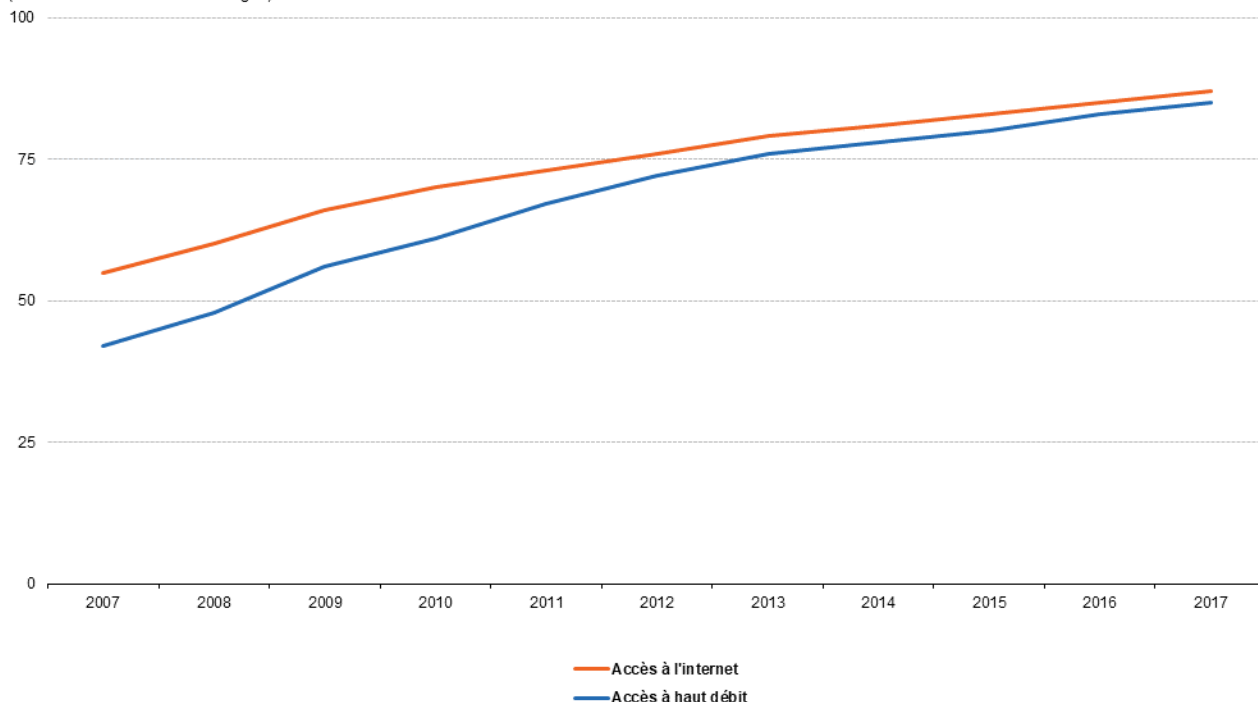
Accès à l'internet

Les TIC sont maintenant largement accessibles au grand public, tant du point de vue de la facilité d'accès que sur le plan du coût. Un cap a été franchi en 2007, lorsqu'une majorité (55 %) des **ménages** de l' **UE-28** a eu **accès à l'internet** . Cette proportion a continué de croître, atteignant les trois quarts en 2012 et les quatre cinquièmes en 2014. En 2017, la part des ménages de l'UE-28 disposant d'un accès à l'internet est passée à 87 %, soit 32 **points de pourcentage** de plus qu'en 2007.

La généralisation de la connexion à **haut débit** et son prix raisonnable constituent l'un des moyens de promouvoir la société de l'information et de la connaissance. Dans l'ensemble des États membres, le haut débit a de loin été la forme d'accès à l'internet la plus courante: il était utilisé par 85 % des ménages de l'UE-28 en 2017, soit près du double de la part enregistrée en 2007 (42 %) — (voir le graphique 1).

Accès à l'internet et accès internet à haut débit chez les ménages, UE-28, 2007-2017

(en % de l'ensemble des ménages)



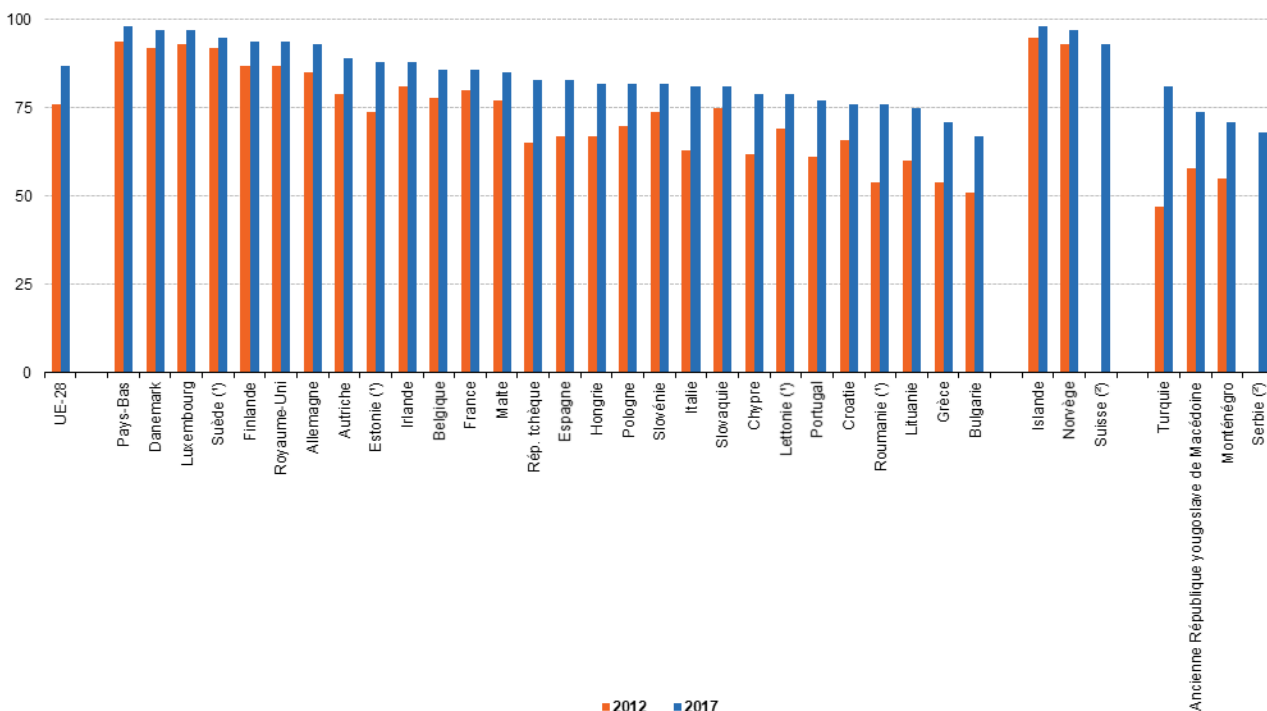
Source: Eurostat (codes des données en ligne: isoc_ci_in_h et isoc_ci_it_h)

eurostat 

Graphique 1: Accès à l'internet et accès internet à haut débit chez les ménages, UE-28, 2007-2017(en % de l'ensemble des ménages) Source: Eurostat (isoc_ci_in_h) et (isoc_ci_it_h)

La proportion la plus élevée (98 %) de ménages disposant d'un accès à l'internet en 2017 a été enregistrée aux Pays-Bas (voir le graphique 2), alors qu'au Danemark, au Luxembourg, en Suède, en Finlande, au Royaume-Uni et en Allemagne, plus de 9 ménages sur 10 disposaient d'un accès à l'internet en 2017. Le taux d'accès à l'internet le plus bas dans les États membres de l'Union a été observé en Bulgarie (67 %). Toutefois, la Bulgarie, ainsi que la République tchèque, l'Italie, Chypre, la Grèce, le Portugal et l'Espagne ont enregistré une rapide augmentation de l'accès des ménages à l'internet, puisque la part des ménages ayant accès à l'internet a progressé dans une fourchette de 16 à 18 points de pourcentage entre 2012 et 2017. Sans surprise, des augmentations relativement faibles ont été enregistrées dans plusieurs États membres où l'accès des ménages à l'internet était déjà proche de la saturation en 2012, comme les Pays-Bas, le Luxembourg et le Danemark. Tel était également le cas en Islande et en Norvège.

Accès des ménages à l'internet, 2012 et 2017
(en % de l'ensemble des ménages)



(*) Rupture de série.

(*) 2012: non disponible.

Source: Eurostat (code des données en ligne: isoc_ci_in_h)

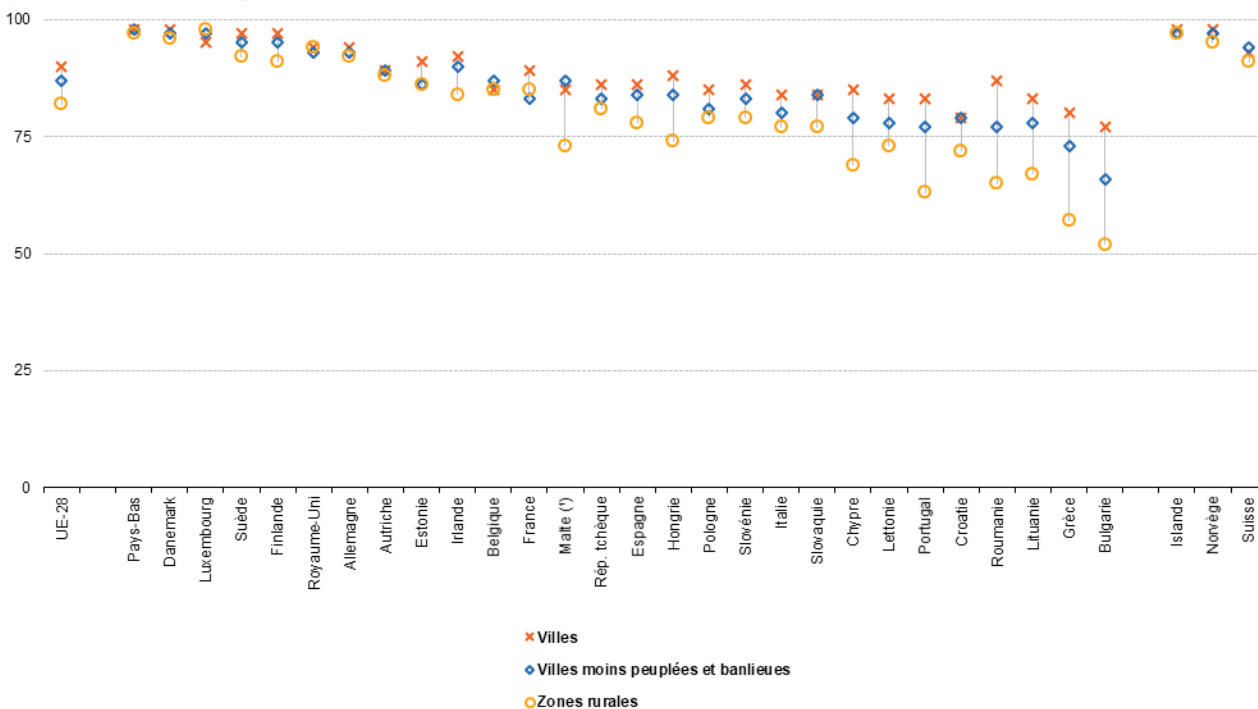
eurostat

Graphique 2: Accès des ménages à l'internet, 2012 et 2017(en % de l'ensemble des ménages)
Source: Eurostat (isoc_ci_in_h)

Le graphique 3 montre qu'il existe, dans une certaine mesure, un clivage entre zones urbaines et zones rurales dans l'UE-28 en ce qui concerne l'accès à l'internet. Alors que le taux d'accès à l'internet des ménages situés dans les villes, les localités et les banlieues était relativement élevé (90 % dans les villes et 87 % dans les localités et les banlieues), l'accès à l'internet était un peu plus faible dans les zones rurales (82 %). Dans 23 États membres de l'Union européenne, la proportion de ménages situés en zone rurale ayant accès à l'internet était inférieure à celle de ménages situés dans les villes ou dans les localités et les banlieues. Le fossé entre les zones rurales et les deux autres types de zones était particulièrement marqué en Grèce, au Portugal, en Bulgarie et en Roumanie, où le niveau global d'accès à l'internet était inférieur à la moyenne de l'UE-28. Au Luxembourg, la situation était à l'opposé de la tendance générale, puisque la proportion de ménages ayant accès à l'internet en zone rurale était plus élevée que dans les villes ou les localités et banlieues. En Estonie, bien que l'accès à l'internet ait été plus élevé dans les villes, la proportion de ménages situés dans les localités et les banlieues ayant accès à l'internet était similaire à celle de ménages situés en zone rurale. Au Royaume-Uni, la part des ménages disposant d'un accès à l'internet était presque identique dans les trois différents degrés d'urbanisation (un point de pourcentage plus faible dans les localités et les banlieues). En Belgique, les localités et les banlieues ont enregistré le plus haut niveau d'accès à l'internet, tandis que la proportion de ménages dans les villes et les zones rurales était identique. La dernière exception était la France, où le plus haut niveau d'accès à l'internet a été enregistré dans les villes, mais le plus faible a été observé dans les localités et les banlieues (plutôt que dans les zones rurales).

Accès des ménages à l'internet par degré d'urbanisation, 2017

(en % de l'ensemble des ménages)



Remarque: ventilé par le total d'accès à internet. Irlande et Royaume-Uni: non disponible.

(*) Zones rurales: peu fiable.

Source: Eurostat (code des données en ligne: isoc_ci_in_h)

eurostat

Graphique 3: Accès des ménages à l'internet par degré d'urbanisation, 2017(en % de l'ensemble des ménages) Source: Eurostat (isoc_ci_in_h)

Usage de l'internet

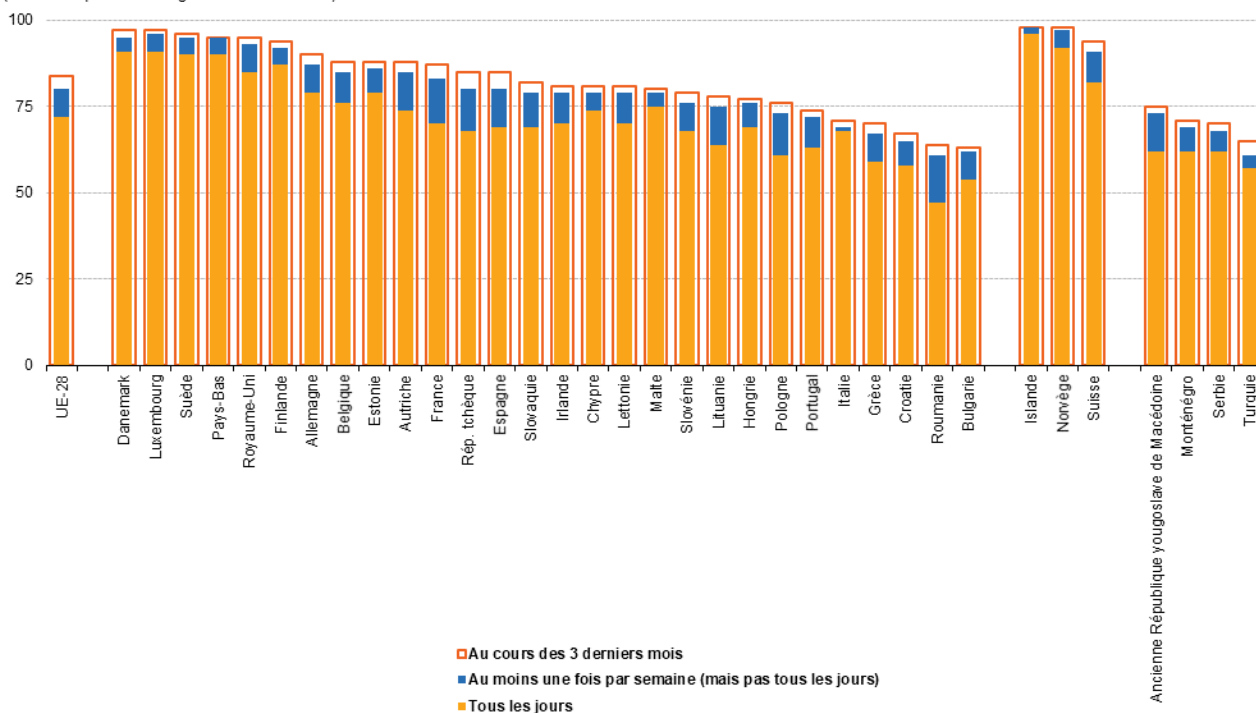
Début 2017, plus des quatre cinquièmes (84 %) des particuliers de l'UE-28, âgés de 16 à 74 ans, utilisaient l'internet (au moins une fois au cours des trois mois précédant la date de l'enquête). Au moins neuf personnes sur dix au Danemark, au Luxembourg, en Suède, aux Pays-Bas, au Royaume-Uni, en Finlande et en Allemagne ont utilisé l'internet au cours des trois mois précédant l'enquête. Par comparaison, un peu plus de deux tiers des particuliers âgés de 16 à 74 ans utilisaient l'internet en Italie (71 %), en Grèce (70 %) et en Croatie (67 %), cette proportion chutant à 64 % en Roumanie et à 63 % en Bulgarie.

La proportion de la population de l'UE-28 n'ayant jamais utilisé l'internet était de 13 % en 2017 (un point de pourcentage de moins que l'année précédente), cette proportion étant tombée à près d'un tiers de son niveau en 2007 (elle était alors de 37 %).

En 2017, près de trois quarts (72 %) des utilisateurs de l'internet dans l'UE-28 se connectaient tous les jours (voir graphique 4) et 8 % se connectaient au moins une fois par semaine (mais pas quotidiennement). Ainsi, 80 % des particuliers étaient des utilisateurs réguliers de l'internet (au moins une connexion par semaine). Parmi tous les internautes (personnes ayant utilisé l'internet au cours des trois mois précédents), la proportion d'utilisateurs quotidiens était en moyenne de 87 % dans l'UE-28 et allait de 73 % en Roumanie, jusqu'à plus de 90 % dans huit États membres, avec un pic à 96 % en Italie. L'Islande a affiché un pourcentage encore plus élevé (97 %) d'utilisateurs quotidiens de l'internet parmi l'ensemble des internautes.

Fréquence d'utilisation de l'internet, 2017

(en % des personnes âgées de 16 à 74 ans)



Source: Eurostat (codes des données en ligne: isoc_ci_ifp_iu et isoc_ci_ifp_fu)

eurostat

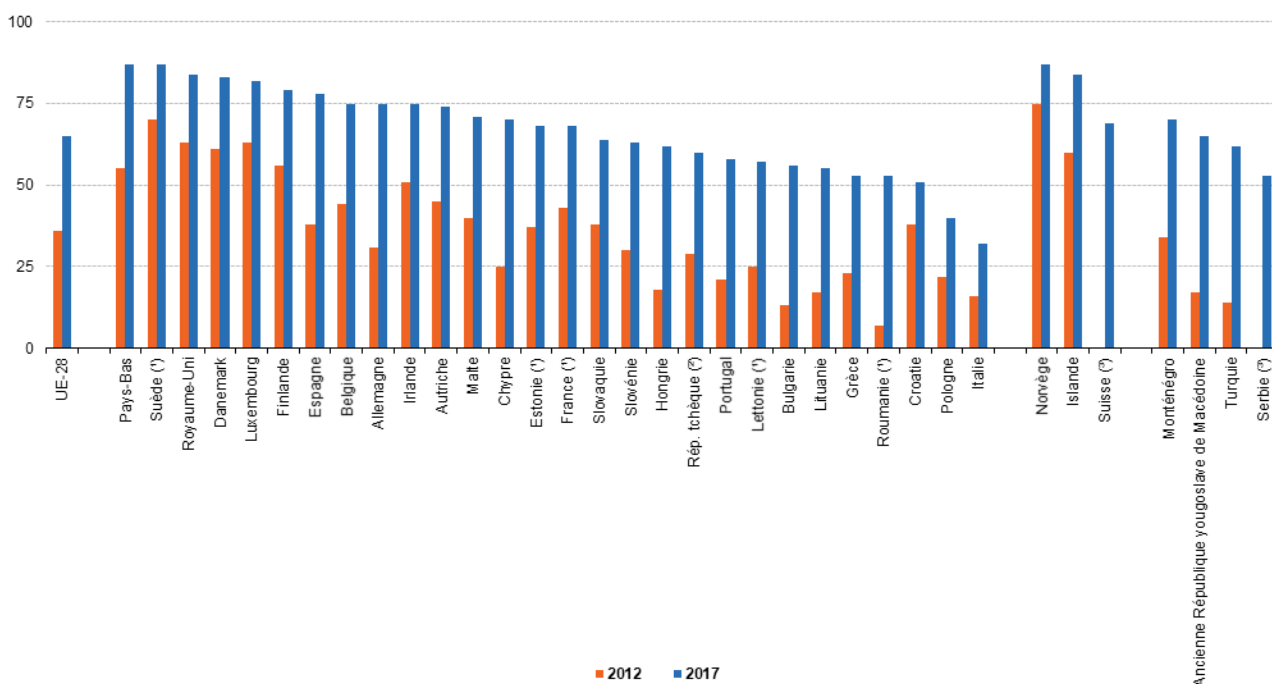
Graphique 4: Fréquence d'utilisation de l'internet, 2017(en % des personnes âgées de 16 à 74 ans)Source: Eurostat (isoc_ci_ifp_iu) et (isoc_ci_ifp_fu)

Le graphique 5 analyse l'utilisation de l' [internet mobile](#) , autrement dit, ailleurs que chez soi ou que sur le lieu de travail, notamment l'utilisation de l'internet sur un ordinateur ou un autre appareil portable au moyen d'une connexion mobile ou sans fil. Ce graphique compare les données de 2012, lorsque 36 % des 16 à 74 ans au sein de l'UE-28 utilisaient un appareil mobile pour se connecter à l'internet, avec les données de 2017, année au cours de laquelle ce pourcentage a atteint 65 %. Les appareils mobiles les plus couramment utilisés pour les connexions à l'internet étaient les téléphones portables ou smartphones, les ordinateurs portables et les tablettes.

Les Pays-Bas, la Suède, le Royaume-Uni, le Danemark et le Luxembourg ont enregistré la proportion la plus élevée d'utilisation de l'internet mobile en 2017, plus de quatre cinquièmes des personnes âgées de 16 à 74 ans utilisant l'internet en déplacement, avec un pic de 87 % aux Pays-Bas et en Suède. Une part équivalente (87 %) a également été enregistrée en Norvège. En comparaison, entre 50 et 60 % des personnes âgées de 16 à 74 ans en Croatie, en Roumanie, en Grèce, en Lituanie, en Bulgarie, en Lettonie, au Portugal et en République tchèque utilisaient l'internet ailleurs que chez eux ou au travail, cette proportion n'étant que de 40 % en Pologne et de 32 % en Italie.

Personnes ayant utilisé un ordinateur ou un appareil portable pour accéder à l'internet en dehors de chez eux ou de leur lieu de travail, 2012 et 2017

(en % des personnes âgées de 16 à 74 ans)



Remarque: définie comme étant l'utilisation de l'internet en dehors de chez soi ou du lieu de travail grâce à un ordinateur portable ou à un appareil portable via un réseau de téléphonie mobile ou une connexion sans fil.

(*) Rupture de série.

(*) 2013 au lieu de 2012.

(*) 2012: non disponible.

Source: Eurostat (code des données en ligne: isoc_ci_im_i)

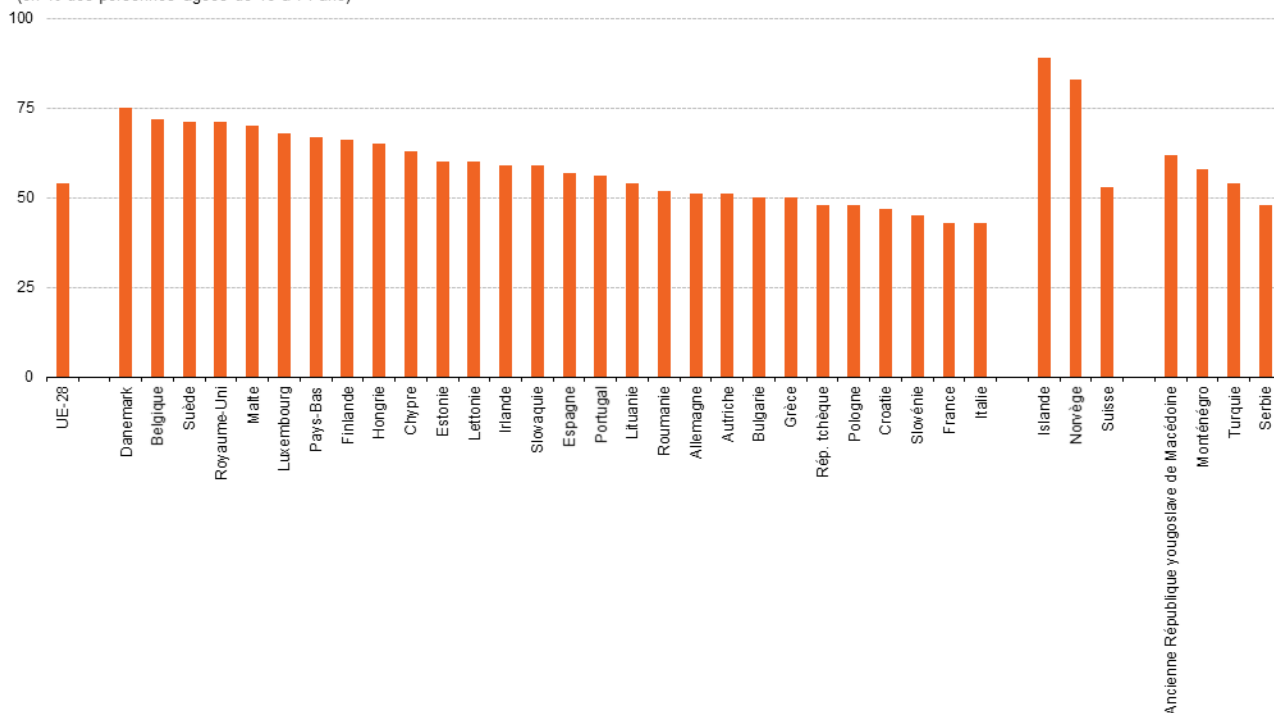


Graphique 5: Personnes ayant utilisé un ordinateur ou un appareil portable pour accéder à l'internet en dehors de chez eux ou de leur lieu de travail, 2012 et 2017(en % des personnes âgées de 16 à 74 ans)Source: Eurostat (isoc_ci_im_i)

En 2017, l'une des activités en ligne les plus courantes dans l'UE-28 a été la connexion à des réseaux sociaux (voir le graphique 6). Plus de la moitié (54 %) des 16 à 74 ans utilisaient l'internet pour se rendre sur des réseaux sociaux (notamment Facebook ou Twitter). Entre 70 et 75 % de la population de Malte, du Royaume-Uni, de la Suède, de la Belgique et du Danemark utilisaient des réseaux sociaux, cette part culminant à 75 % au Danemark, alors qu'elle était sensiblement plus élevée en Islande (89 %) et en Norvège (83 %). À l'opposé, dans trois États membres de l'Union, au maximum 45 % des personnes utilisaient de tels sites, à savoir en Slovaquie (45 %), en France (43 %) et en Italie (43 %).

Personnes ayant utilisé l'internet pour participer à des réseaux sociaux, 2017

(en % des personnes âgées de 16 à 74 ans)



Source: Eurostat (code des données en ligne: isoc_ci_ac_i)

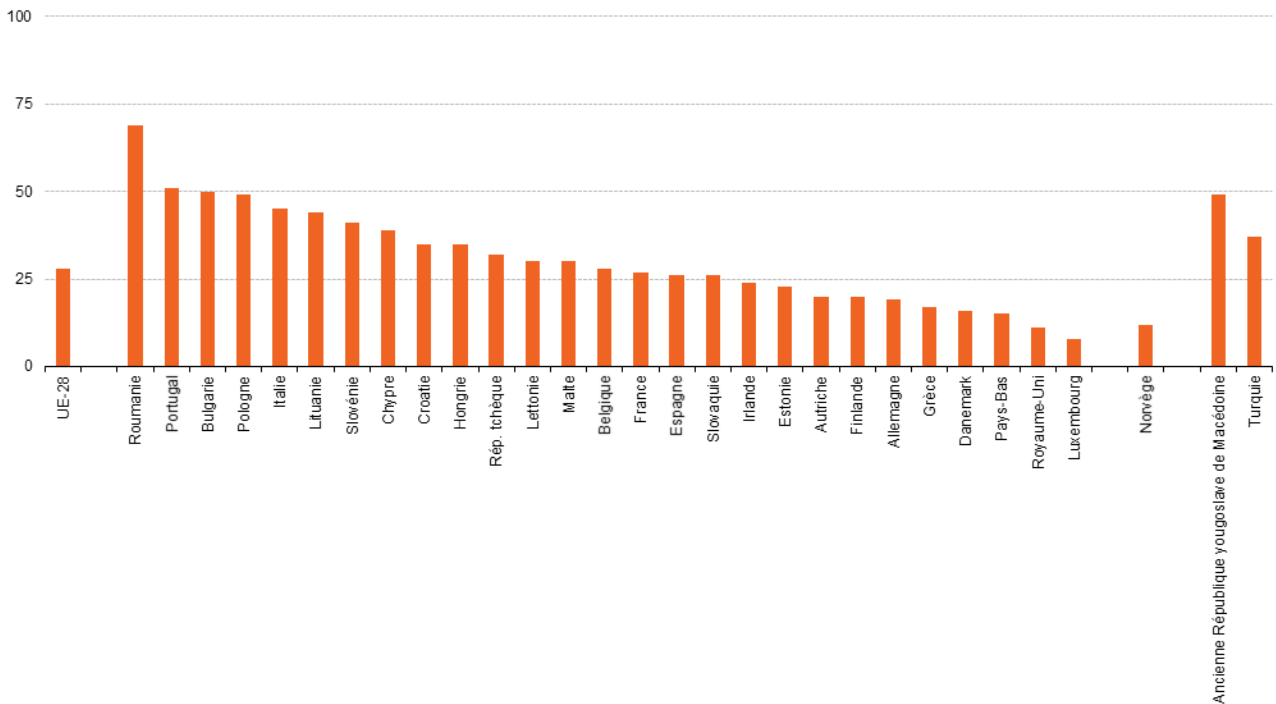
eurostat

Graphique 6: Personnes ayant utilisé l'internet pour participer à des réseaux sociaux, 2017(en % des personnes âgées de 16 à 74 ans)Source: Eurostat (isoc_ci_ac_i)

Vie privée et protection des données à caractère personnel

En 2016, la façon dont les internautes gèrent l'accès à leurs informations à caractère personnel sur l'internet variait d'un État membre à l'autre. Plus du quart (28 %) des internautes dans l'UE-28 ne fournissaient pas d'informations à caractère personnel sur l'internet, une proportion qui allait de 8 % au Luxembourg à 50 % ou plus en Bulgarie, au Portugal et en Roumanie (voir le graphique 7). Plus de 70 % des internautes dans l'UE-28 communiquaient donc certaines informations à caractère personnel en ligne, et un grand nombre d'entre eux prenaient différentes mesures pour contrôler l'accès à ces informations. Près de la moitié (46 %) de tous les internautes refusaient d'autoriser l'utilisation de ces informations à des fins de publicité et deux cinquièmes (40 %) limitaient l'accès à leur profil ou à leur contenu sur les réseaux sociaux. En outre, plus d'un tiers (37 %) d'entre eux lisaient la déclaration de confidentialité avant de fournir des informations à caractère personnel, tandis qu'un peu moins d'un tiers (31 %) limitaient l'accès à leur situation géographique.

Proportion de particuliers n'ayant renseigné aucune information ou donnée personnelle sur l'internet, 2016
(en % des personnes ayant utilisé l'internet au cours de l'année précédente)



Remarque: Suède: non disponible.

Source: Eurostat (code des données en ligne: isoc_cisci_prv)

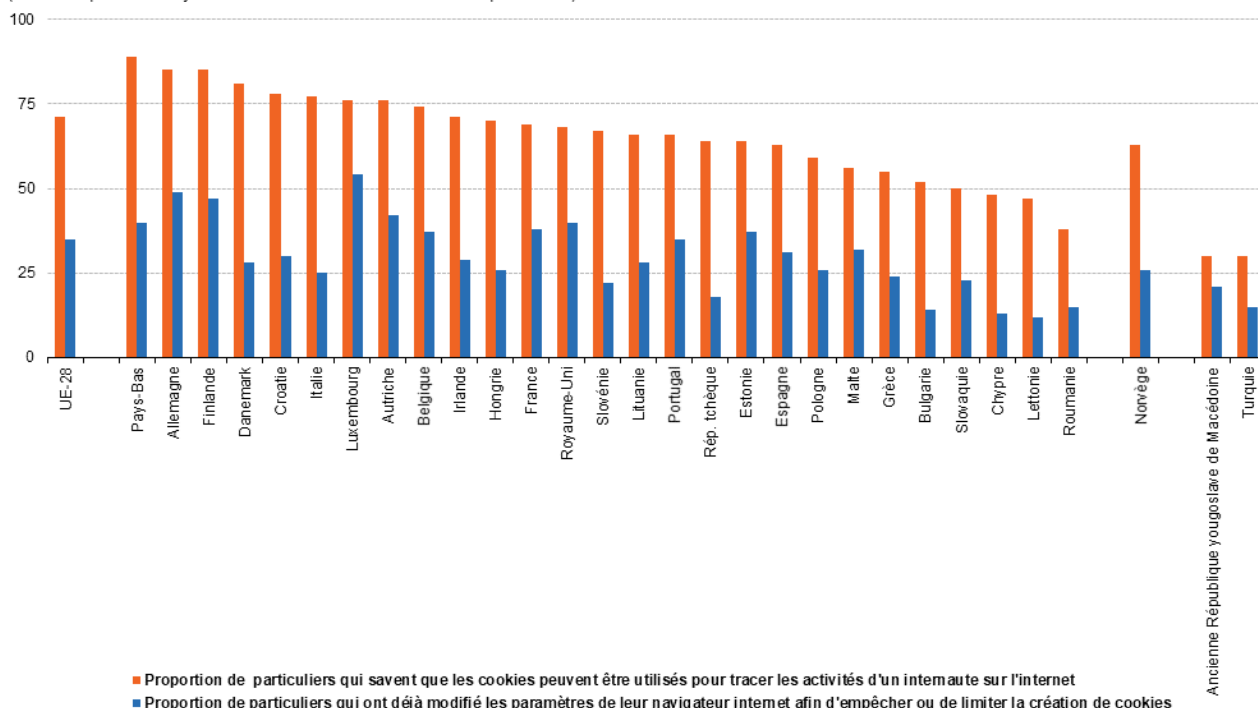
eurostat

Graphique 7: Proportion de particuliers n'ayant renseigné aucune information ou donnée personnelle sur l'internet, 2016(en % des personnes ayant utilisé l'internet au cours de l'année précédente)Source: Eurostat (isoc_cisci_prv)

En 2016, dans l'UE-28, quelque 71 % des personnes âgées de 16 à 74 ans ayant utilisé l'internet au cours des 12 mois précédents savaient que les cookies peuvent être utilisés pour suivre l'activité d'une personne en ligne. Les jeunes internautes (entre 16 et 24 ans) étaient davantage sensibilisés à cette question (74 %) que les internautes âgés (entre 55 et 74 ans) (64 %). Un peu plus d'un tiers (35 %) des internautes âgés de 16 à 74 ans ont indiqué qu'ils avaient modifié les paramètres de leur navigateur internet pour prévenir ou limiter l'utilisation de cookies (voir le graphique 8).

Parmi les États membres de l'Union, ce sont les Pays-Bas (89 %), ainsi que l'Allemagne et la Finlande (toutes deux 85 %) qui comptaient le plus grand nombre d'utilisateurs de l'internet ayant conscience que les cookies peuvent être utilisés pour suivre leur activité en ligne. Cette proportion était également élevée au Danemark (81 %), en Croatie (78 %), en Italie (77 %), au Luxembourg et en Autriche (tous deux 76 %). En revanche, moins de la moitié des utilisateurs avait conscience de ce fait en Roumanie (38 %), en Lettonie (47 %) et à Chypre (48 %), tout comme en Turquie et dans l'ancienne République yougoslave de Macédoine (toutes deux 30 %). La proportion d'internautes ayant modifié les paramètres de leur navigateur internet pour prévenir ou limiter l'utilisation de cookies ne dépassait les 50 % que dans un seul État membre, le Luxembourg (54 %). Moins d'un cinquième des utilisateurs de l'internet avaient effectué cette action en République tchèque, en Roumanie, en Bulgarie, à Chypre et en Lettonie, ainsi qu'en Turquie.

Utilisation de cookies et paramètres du navigateur, 2016
(en % des personnes ayant utilisé l'internet au cours de l'année précédente)



Remarque: Suède: non disponible.
Source: Eurostat (code des données en ligne: isoc_cisci_prv)



Graphique 8: Utilisation de cookies et paramètres du navigateur, 2016(en % des personnes ayant utilisé l'internet au cours de l'année précédente)Source: Eurostat (isoc_cisci_prv)

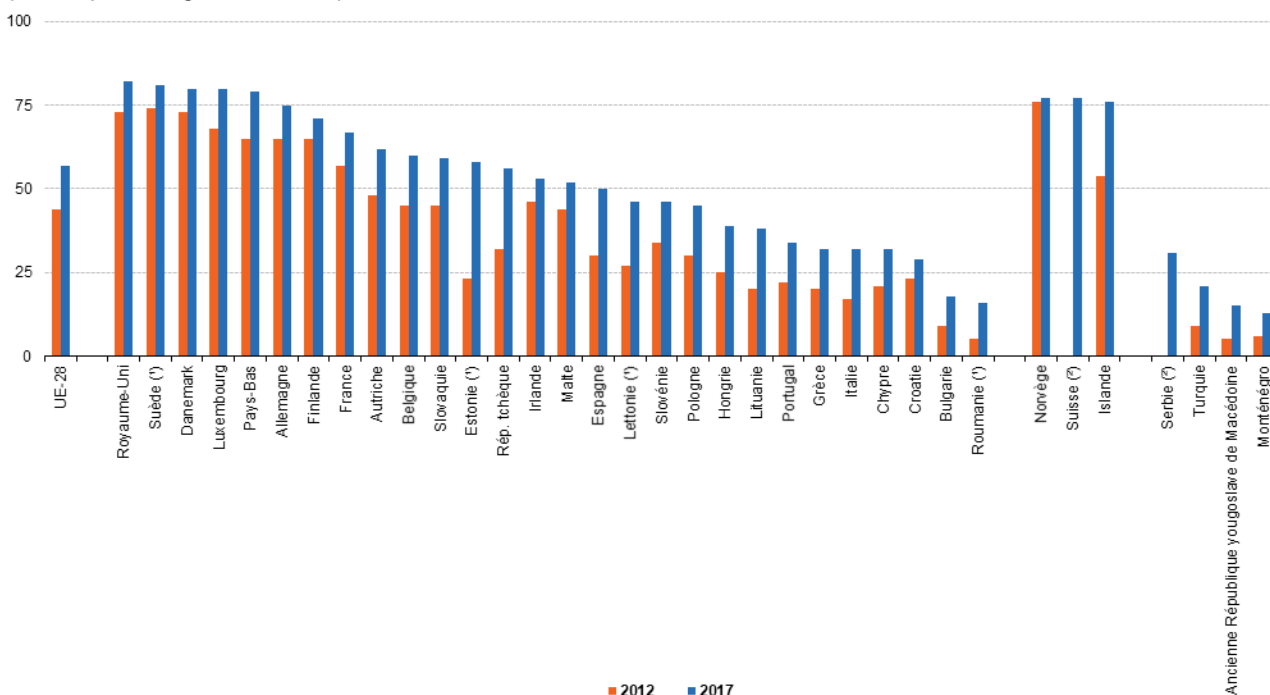
Commande ou achat de biens et services

Le pourcentage des personnes âgées de 16 à 74 ans ayant commandé ou acheté sur l'internet des biens ou des services pour leur usage personnel a continué d'augmenter. En 2017, il a atteint 57 %, soit une hausse de 13 points de pourcentage par rapport à 2012 (voir le graphique 9). Les trois quarts ou plus des particuliers en Allemagne et aux Pays-Bas ont commandé ou acheté des biens ou des services sur l'internet en 2017 et cette proportion est passée à au moins quatre cinquièmes au Luxembourg, au Danemark (80 % chacun), en Suède (81 %) et au Royaume-Uni (82 %). En revanche, cette proportion était inférieure à 30 % en Croatie et inférieure à 20 % en Bulgarie et en Roumanie.

À l'exception de quatre États membres de l'Union qui ont signalé une rupture de série – l'Estonie, la Lettonie, la Roumanie et la Suède – l'augmentation la plus importante de la proportion de particuliers ayant commandé ou acheté des biens ou des services sur l'internet entre 2012 et 2017 a été observée en République tchèque (+24 points de pourcentage), suivie par l'Espagne (+20 points de pourcentage). Sans surprise, certaines des plus faibles augmentations (+6 ou 7 points de pourcentage) ont été observées au Danemark et en Finlande, où cette proportion était déjà relativement élevée en comparaison avec d'autres États membres. Tel était également le cas en Norvège. Toutefois, la part des particuliers qui commandent des biens ou des services sur l'internet a également augmenté à un rythme relativement modeste en Irlande (7 points de pourcentage) et en Croatie (6 points de pourcentage).

Personnes ayant commandé via l'internet des biens ou services pour leur usage personnel au cours des 12 derniers mois, 2012 et 2017

(en % des personnes âgées de 16 à 74 ans)



(*) Rupture de série.

(*) 2012: non disponible.

Source: Eurostat (code des données en ligne: isoc_ec_ibuy)

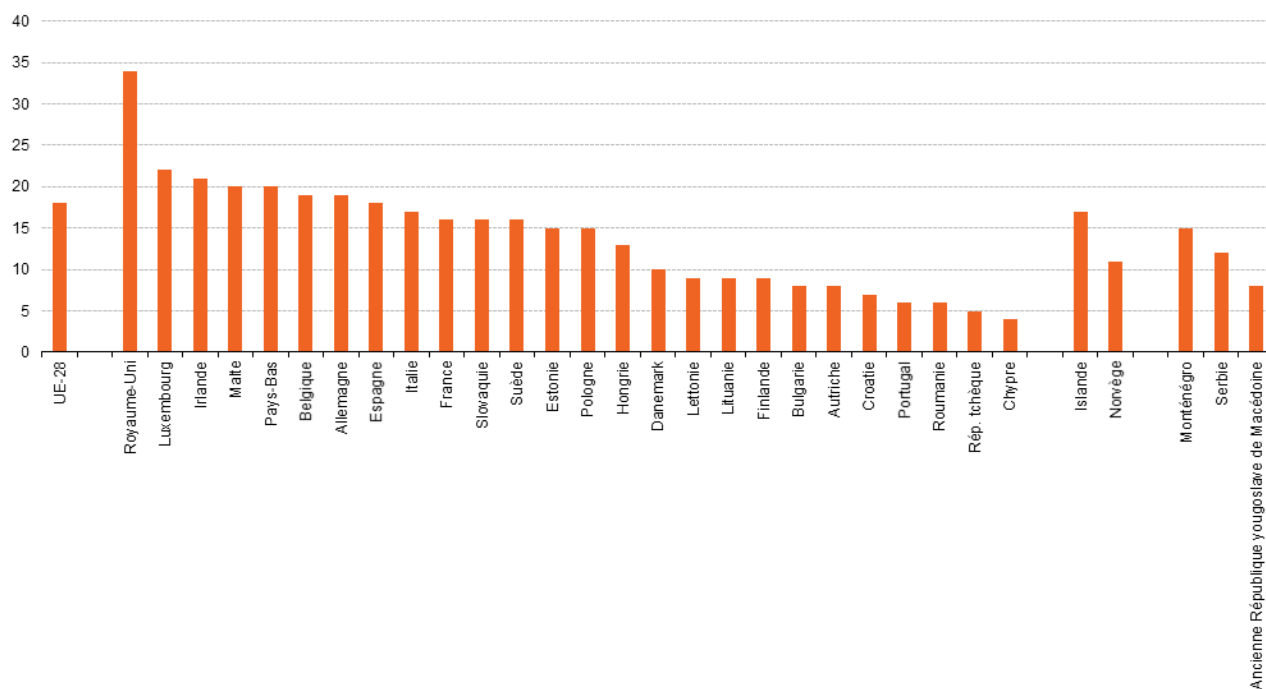
eurostat

Graphique 9: Personnes ayant commandé via l'internet des biens ou services pour leur usage personnel au cours des 12 derniers mois, 2012 et 2017(en % des personnes âgées de 16 à 74 ans)Source: Eurostat (isoc_ec_ibuy)

Services commandés à d'autres particuliers par l'intermédiaire de l'internet

En 2017, la proportion de particuliers (âgés de 16 à 74 ans) dans l'UE-28 qui ont utilisé un site web ou une application pour trouver un logement auprès d'une autre personne (privée) au cours des 12 mois précédents s'élevait à 18 %. Cette proportion allait de 34 % au Royaume-Uni et d'au moins un cinquième du total au Luxembourg, en Irlande, à Malte et aux Pays-Bas, à moins de une personne sur dix dans 10 États membres de l'Union, les parts les plus faibles étant enregistrées en Croatie (7 %), au Portugal et en Roumanie (6 % chacun), en République tchèque (5 %) et à Chypre (4 %). Les personnes d'âge moyen (25 à 54 ans) ont plus souvent réservé un logement en ligne auprès d'autres particuliers que les jeunes (16 à 24 ans) ou les générations plus âgées (55 à 74 ans). La plupart de ces services ont été commandés par l'intermédiaire de sites web ou d'applications dédiés, qui servent d'intermédiaires, permettant aux particuliers de partager l'accès aux services d'hébergement – par exemple Airbnb, Lovehomeswap ou Couchsurfing.

Personnes ayant utilisé un site web ou une application pour trouver un logement auprès d'une autre personne au cours des 12 mois précédant l'enquête, 2017
(en % des personnes âgées de 16 à 74 ans)



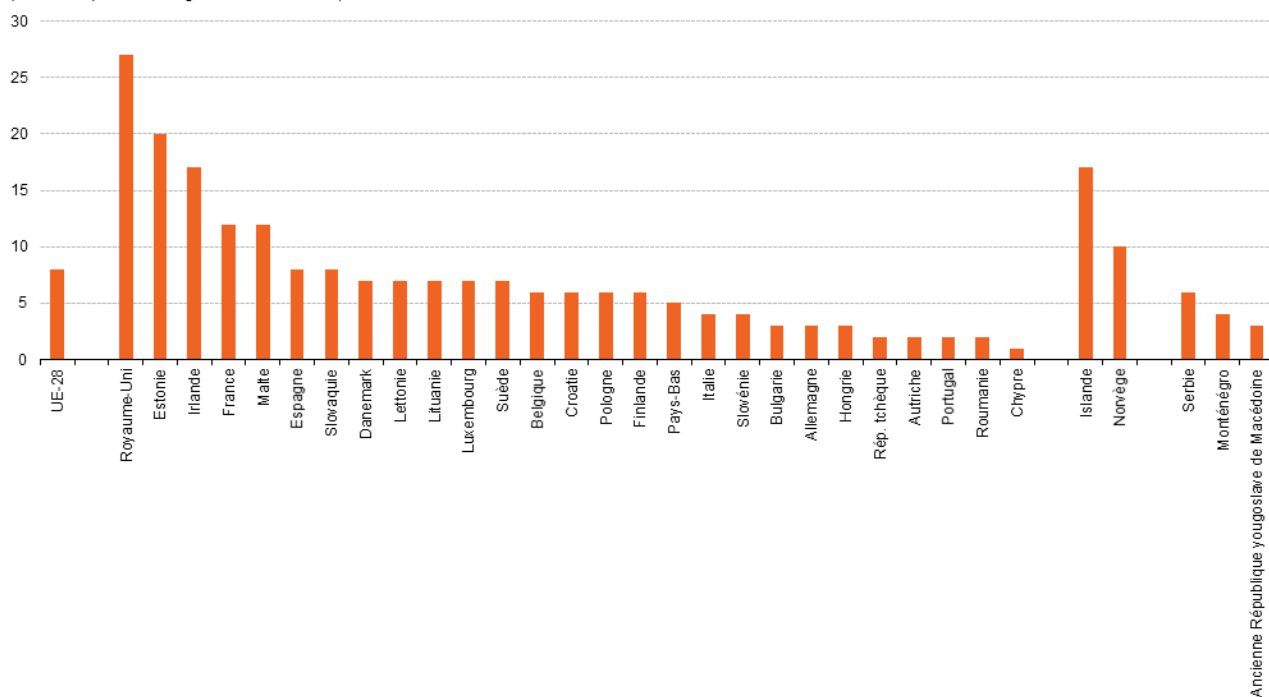
Remarque: Grèce et Slovénie, non disponible.
Source: Eurostat (code des données en ligne: isoc_ci_ce_i)

eurostat

Graphique 10: Personnes ayant utilisé un site web ou une application pour trouver un logement auprès d'une autre personne au cours des 12 mois précédant l'enquête, 2017(en % des personnes âgées de 16 à 74 ans)Source: Eurostat (isoc_ci_ce_i)

Une analyse similaire est présentée au graphique 11, lequel présente la part des personnes qui ont utilisé un site web ou une application pour organiser un service de transport par l'intermédiaire d'une autre personne. Ce type de service était généralement moins courant que les services de logement, mais il était souvent effectué par l'intermédiaire de sites web et d'applications dédiés (par exemple, Liftshare, UberPool ou Wundercar). L'utilisation moyenne de ces types de services dans l'UE-28 par les particuliers (âgés de 16 à 74 ans) était de 8 %. Parmi les États membres de l'Union, la part des personnes utilisant un site web ou une application pour organiser un service de transport en 2017 a culminé au Royaume-Uni (27 %), tandis que l'Estonie était le seul autre État membre à enregistrer une part d'au moins un cinquième. Dans l'ensemble, moins d'une personne sur dix utilisait un site web ou une application pour organiser des services de transport. En effet, cette situation a été observée dans 22 des 27 États membres pour lesquels des données sont disponibles. Les réservations de transport en ligne par l'intermédiaire d'autres personnes ont tendance à être plus fréquentes chez les jeunes générations (16 à 24 ans) que chez les personnes plus âgées.

Personnes ayant utilisé un site web ou une application pour organiser un service de transport par l'intermédiaire d'une autre personne au cours des 12 mois précédant l'enquête, 2017
(en % des personnes âgées de 16 à 74 ans)



Remarque: Grèce, non disponible.

Source: Eurostat (code des données en ligne: isoc_ci_ce_i)

Graphique 11: Personnes ayant utilisé un site web ou une application pour organiser un service de transport par l'intermédiaire d'une autre personne au cours des 12 mois précédant l'enquête, 2017(en % des personnes âgées de 16 à 74 ans)Source: Eurostat (isoc_ci_ce_i)

Sources des données pour les tableaux et graphiques (MS Excel)

- [Économie et société numériques - ménages et particuliers: tableaux et graphiques](#)

Sources des données

La rapidité des mutations technologiques observées dans les domaines liés à l'internet et à d'autres nouvelles applications des TIC pose des difficultés pour les statistiques. De ce fait, ce domaine a considérablement évolué, les outils statistiques ayant été adaptés pour répondre aux nouvelles demandes de données. En effet, les statistiques dans ce domaine sont réévaluées chaque année afin de satisfaire les besoins des utilisateurs et de tenir compte de l'évolution rapide.

Cette approche se retrouve dans l' [enquête communautaire sur l'utilisation des TIC par les ménages et les particuliers](#) réalisée par Eurostat . Cette enquête annuelle est utilisée pour évaluer comparativement les développements induits par les TIC, à la fois en suivant l'évolution des variables clés au fil du temps et en examinant plus en détail d'autres aspects à un moment donné. Initialement consacrée à l'accès et à la connectivité, cette enquête a été étendue à d'autres éléments ([administration en ligne](#) et commerce électronique, par exemple) et à des analyses socio-économiques (comme la diversité régionale, la spécificité liée au sexe, les différences d'âge, l'éducation et la situation en matière d' [emploi](#)). Le champ de l'enquête relative aux différentes technologies est également adapté pour couvrir les nouveaux groupes de produits et moyens de transmission des technologies de la communication aux utilisateurs finaux (comme l'introduction de nouvelles questions sur l'hébergement ou les services de transport en ligne entre pairs en 2017).

La période de référence de l'enquête sur l'utilisation des TIC par les ménages et les particuliers est, dans la plupart des cas, le premier trimestre de chaque année. Dans la plupart des pays, l'enquête est menée au cours du deuxième trimestre. Il est à noter que l'édition 2016 de l'enquête intégrait un module sur la vie privée et la protection des données à caractère personnel (lequel n'a pas été répété en 2017).

Couverture et définitions L'enquête sur l'utilisation des TIC par les ménages couvre les ménages comptant au moins un membre dans la tranche des 16-74 ans. L'accès à l'internet des ménages fait référence au pourcentage de ménages disposant d'un accès à l'internet, ce qui permet à tout membre du ménage d'utiliser l'internet à son domicile s'il le souhaite, ne serait-ce que pour envoyer un courriel.

Par **utilisateurs de l'internet**, on entend l'ensemble des personnes de 16 à 74 ans ayant utilisé l'internet au cours des trois mois précédant l'enquête. Les utilisateurs réguliers de l'internet sont les personnes qui ont utilisé l'internet au moins une fois par semaine en moyenne au cours des trois mois qui ont précédé l'enquête.

Les technologies connectées les plus fréquemment utilisées pour accéder à l'internet sont divisées en connexion à haut débit et connexion par accès à distance via une ligne téléphonique ordinaire ou une ligne RNIS. Par haut débit, on entend les **lignes numériques d'abonnés (DSL)** utilisant des technologies de transfert rapide des données. Les lignes à haut débit sont celles qui ont une capacité supérieure au RNIS, c'est-à-dire égale ou supérieure à 144 kilobits par seconde (kbit/s). Les appareils les plus couramment utilisés pour se connecter à l'internet à la maison sont les ordinateurs de bureau et les ordinateurs portables, même si les autres appareils permettant la navigation sur l'internet sont de plus en plus utilisés.

L'utilisation de l'internet mobile est définie comme l'utilisation de l'internet en dehors de chez soi ou du lieu de travail, grâce à un ordinateur portable ou à un appareil portable via un réseau de téléphonie mobile ou une connexion sans fil.

La commande de biens et de services par des particuliers concerne la période de douze mois précédant l'enquête et englobe les réservations confirmées dans un établissement d'hébergement ou d'un voyage, l'achat de produits financiers, les services de télécommunications, les jeux vidéo ou les logiciels, ainsi que les services d'information à accès payant direct. Les biens et les services obtenus gratuitement via l'internet sont exclus, de même que les commandes effectuées par courriers électroniques saisis manuellement, par SMS ou par MMS.

Contexte

En mai 2015, la Commission européenne a adopté une **stratégie pour le marché unique numérique** [COM(2015) 192 final], qui est l'une de ses dix grandes **priorités** stratégiques. La stratégie est composée de 16 initiatives qui couvrent trois grands piliers: promouvoir un meilleur accès en ligne aux biens et services dans toute l'Europe; concevoir un environnement optimal pour le développement des réseaux et services numériques; s'assurer que l'économie et l'industrie européennes exploitent pleinement l'économie numérique en tant que moteur potentiel de croissance. Dans son **programme de travail pour 2017**, intitulé « *Répondre aux attentes - Pour une Europe qui protège, donne les moyens d'agir et défend* » [COM(2016) 710], la Commission européenne propose de faire progresser rapidement les propositions qui ont déjà été présentées et de faire le point des progrès réalisés dans l'achèvement du marché unique numérique.

Les technologies à haut débit sont considérées comme des éléments importants pour mesurer l'accès à l'internet ainsi que son utilisation, car elles offrent aux utilisateurs la possibilité de transférer rapidement des volumes sensibles de données et de maintenir la ligne d'accès ouverte. En effet, la diffusion de ces technologies est considérée comme un indicateur clé pour l'élaboration des politiques relatives aux TIC. Bien que la technologie DSL (lignes d'abonnés numériques) reste la technologie à haut débit la plus répandue dans l'Union, d'autres solutions gagnent du terrain, comme le câble, le satellite, la fibre optique et les boucles locales sans fil.

La Commission européenne travaille sur plusieurs initiatives visant à renforcer les compétences en matière de TIC au sein de la main-d'œuvre, dans le cadre d'un programme plus vaste pour un meilleur renforcement des compétences, l'anticipation de la demande en compétences et la mise en concordance de l'offre avec la demande de compétences. Afin d'augmenter le nombre de spécialistes des TIC, la Commission européenne a lancé une **Grand Coalition for Digital Jobs** (en anglais), un partenariat à l'échelle de l'Union qui vise à utiliser les Fonds structurels et d'investissement européens pour pallier les difficultés rencontrées lors du recrutement de spécialistes des TIC.

Le 10 juin 2016, la Commission européenne a adopté un nouveau **Skills Agenda for Europe** (en anglais) dont l'objectif est de promouvoir un certain nombre d'actions visant à faire en sorte que chaque personne dans l'Union

européenne ait accès à la formation adéquate, aux compétences adéquates et au soutien adéquat afin de posséder les compétences requises par un environnement de travail moderne, notamment les compétences numériques.

Autres articles

- [E-commerce statistics for individuals](#) (en anglais)
- [Enlargement countries - information and communication technology statistics](#) (en anglais)
- [Digital economy and society statistics - entreprises](#) (en anglais)
- [Statistiques sur l'économie numérique et la société numérique au niveau régional](#)
- [Innovation statistics](#) (en anglais)

Publications

- [Digital economy and society in the EU](#) — 2017 edition — Digital publication (en anglais)
- [Science, technology and innovation in Europe](#) — 2013 edition — Pocketbook (en anglais)
- [Science, technology and innovation in Europe](#) — 2008 edition — Statistical book (en anglais)
- [Communiqués de presse et autres publications](#)
- [Articles statistiques](#)

Principaux tableaux

- [Économie et société numériques](#) (t_isoc)

Utilisation des TIC dans les ménages et par les particuliers (t_isoc_i)

Base de données

- [Économie et société numériques](#) (isoc), voir:

Utilisation des TIC dans les ménages et par les particuliers (isoc_i)

Connexion à l'internet et utilisation d'ordinateurs (isoc_ici)

Ménages - niveau d'accès à l'internet (isoc_ci_in_h)

Ménages - type de connexion à l'internet (isoc_ci_it_h)

Particuliers - accès mobile à l'internet (isoc_ci_im_i)

Utilisation de l'internet (isoc_iiu)

Particuliers - utilisation de l'internet (isoc_ci_ifp_iu)

Particuliers - fréquence d'utilisation de l'internet (isoc_ci_ifp_fu)

Particuliers - économie collaborative (isoc_ci_ce_i)

Commerce électronique (isoc_iec)

Achats effectués par des particuliers sur l'internet (isoc_ec_ibuy)

Confiance, sécurité et protection de la vie privée dans les TIC (isoc_ci_sci)

Respect de la vie privée et protection des informations personnelles (isoc_cisci_prv)

Section dédiée

- [Économie et société numériques](#)

Méthodologie

- [ICT usage in households and by individuals](#) (ESMS metadata file — isoc_i) (en anglais)
- [Methodological manuals for statistics on the information society](#) (en anglais)

Liens externes

- [Stratégie pour un marché unique numérique en Europe](#) COM(2015) 192 final
- [Monitoring the Digital Economy & Society 2016–2021](#) (en anglais), Commission européenne, direction générale Réseaux de communication, contenu et technologies
- [OCDE — Internet](#)

Consulter cet article en ligne à l'adresse http://ec.europa.eu/eurostat/statistics-explained/index.php?title=Digital_economy_and_society_statistics_-_households_and_individuals/fr